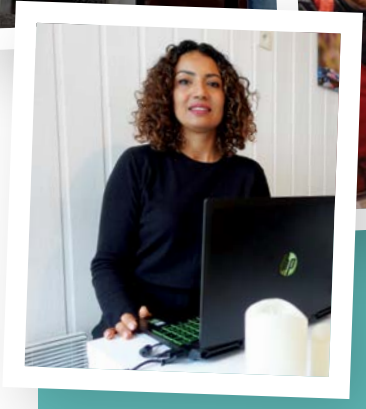

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2023

Vivre Quimperlé

Le magazine de votre Ville Bevañ Kemperle www.quimperle.bzh

MOBILITÉS
Le schéma cyclable se déploie

ÉCONOMIE LOCALE

UN CENTRE-VILLE DYNAMIQUE

PORTRAIT
Lucy Vintenat et JC Klotz de la Loco

EXPOSITION
AÏCHA DUPOY DE GUITARD

SANTÉ
L'hôpital de la Villeneuve propose 20 000 consultations par an

2

TAOLENN SOMMAIRE

S'informer

P4 MOBILITÉS
Le schéma cyclable se déploie

SPORT
Le futur complexe tennistique finalisé d'ici l'été

P5 SANTÉ
L'hôpital de la Villeneuve propose 20 000 consultations par an

P6 FINANCES
La crise énergétique impose la sobriété

Le plein d'activités périscolaires

Portrait

P12 LUCY VINTENAT ET JC KLOTZ
Faire revivre l'ancienne halle de fret

Territoire

P14 ÉCONOMIE LOCALE
Des aides financières pour soutenir l'activité en centre-ville

DOSSIER

Commerces

P7 UN CENTRE-VILLE DYNAMIQUE

Favoriser, encourager et pérenniser la présence de commerces et services en cœur de ville.

Entreprendre

P16 NOUVEAUX COMMERCES
L'Artère, Chris Ice Bar, L'Atelier de Maryon, Sidonie styliste ongulaire, Blackmoon tattoo & piercing, L'Atelier 13

Quartiers

P17 PROPRETÉ
Stop à la pollution des mégots de cigarettes

La médiathèque propose un portage de documents à domicile

Sortir

P18 EXPOSITION
Montrer les femmes dans leur diversité

P19 AGENDA
Événements culturels et sportifs

Raconter

P20 HISTOIRE
Le « Petit Quartier » place Hervo

Vie politique

P21 MAIRIE
En direct du conseil municipal

P22 TRIBUNES

QUIMPERLÉ KEMPERLE

VIVRE QUIMPERLÉ
Hôtel de ville – 29391 Quimperlé Cedex : Tél. 02 98 96 37 37 - Fax 02 98 96 37 39
Directeur de la publication : Michaël Quernez : **Crédits photos :** Service communication (sauf mention contraire)
Rédacteur : Simon Briens, Services municipaux / **Réalisation :** Acis&Galaté. / Imprimé à 7000 exemplaires sur papier PEFC./ **Édition :** Ville de Quimperlé

Le Maire vous présente ses vœux 2023 dans une vidéo diffusée sur le site internet, la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville.

Ce bonheur de vivre Quimperlé je veux le partager avec vous !

Qui aurait imaginé que notre pays, la « sixième puissance mondiale », soit confronté à de possibles coupures quotidiennes de courant !

Les préfectures nous demandent ainsi de nous préparer à de possibles coupures d'électricité.

Être maire c'est être à l'écoute de toutes et de tous, comme en réunions de quartiers, mais dans ce contexte inédit, c'est aussi savoir prendre des décisions parfois peu populaires, en toute responsabilité, comme renoncer aux illuminations de Noël.

Être maire c'est préparer l'avenir.

Il nous faut penser à la préservation de notre planète, à notre environnement, à la biodiversité et à la sobriété énergétique. Nous allons tout faire pour économiser dans les meilleurs délais 25 % de notre consommation, et produire une part de nos besoins en énergie grâce à des panneaux photovoltaïques et des réseaux de chaleurs. Les travaux sont déjà en cours.

L'avenir c'est la reconquête de nos friches en centre-ville. Il nous faut accompagner les projets de réhabilitation et de construction de nouveaux immeubles pour que tous ceux qui choisissent de vivre à Quimperlé trouvent un toit.

L'avenir c'est continuer à soutenir les acteurs économiques, dont les commerçants, afin de renforcer cette nouvelle attractivité quimperloise.

Malgré les contraintes financières historiques nous devons aussi préserver nos services publics essentiels (écoles, état civil, médiathèque, cinéma…) et ne pas sacrifier nos associations sur l'autel de l'austérité.

Vous l'aurez compris, je suis déterminé à tenir le cap dans la tempête, à assumer des choix difficiles mais malheureusement incontournables, loin des commentaires et promesses faciles.

C'est avec vous que je veux partager le bonheur de vivre Quimperlé. Bonne année 2023 à toutes et tous.

Bloavezh Mat! ●

C'hoant am eus da rannañ ganeoc'h an eurvad da vevañ e Kemperle !

Piv en dije soñjet e vefe hor bro, ar « c'hwec'hvet Stad c'halloudusañ er bed », o rankout talañ ouzh troc'hoù tredan hag a c'hallfe c'hoarvezout bemdez !

Ar prefetioù a c'houlenn diganeomp en em brientiñ d'an troc'hoù tredan a c'hallfe c'hoarvezout.

Bezañ maer zo bezañ o selaou an holl, evel en emvodoù-karter, met er blegenn dic'hortoz m'emaomp e talvez ivez gouzout kemer divizoù ha ne blijint ket kalz a-wechoù, gant furnez, evel dilezel sklêrijennadeg Nedeleg.

Bezañ maer zo prientiñ an amzer-da-zont.

Ret eo deomp soñjal gwareziñ hor planedenn, hon endro, ar vevliesseurted ha beveziñ energiezh gant moder.

Emaomp o vont d'ober pep tra evit espern, an abretañ ar gwellañ, 25% eus an energiezh bevezet ganeomp, ha produiñ ul lodenn eus hon ezhommoù energiezh gant panelloù fotovoltaek ha rouedadoù gwrez. War ar stern emañ al labourioù dija.

An amzer-da-zont eo adc'hounit hor fraostoù e kreiz-kêr.

Ret eo deomp harpañ ar raktresoù evit adkempenn ha sevel kendioù nevez evit ma vo kavet ul lojeiz gant an holl re a choaz bevañ e Kemperle

An amzer-da-zont eo kenderc'hel da harpañ an obererien ekonomikel, evel ar genwerzherien, evit kreñvaat dedennusted nevez Kemperle.

Daoust d'ar bec'h istorel a zo war argant ar gumun e rankomp ivez gwareziñ hor servijoù foran pennañ (skolioù, marilh ar boblañs, mediaoueg, sinema…) ha chom hep aberzhiñ hor c'hevredigezhioù war aoter ar strizhentez.

Komprenet ho peus, mennet on da zerc'hel penn er barr-amzer, da sammañ war ma chouk choazoù diaes met n'oufed ket dioueriñ, siwazh, pell diouzh an evezhiadennoù hag ar promesaoù aes.

Ganeoc'h eo em eus c'hoant da rannañ an eurvad da vevañ e Kemperle. Bloavezh mat deoc'h-holl e 2023 ! ●

Michaël Quernez
Maire de Quimperlé
Maer Kemperle

Mobilités

LE SCHÉMA CYCLABLE SE DÉPLOIE

Co-construit avec la population, le « schéma vélo » de notre cité donne un horizon vers lequel tendre pour favoriser l'essor des mobilités cyclables. Si les premiers aménagements ont été effectués à l'automne, d'autres sont programmés en 2023.

18,5 km. C'est la distance totale des voies concernées par ces premières réalisations issues de la concertation avec les Quimperlois.es. Travaux de peinture, jalonnement, signalisation mais aussi aménagement de voirie sont en cours de réalisation ou programmés. Citons ainsi en octobre dernier la réfection du marquage des bandes cyclables rue de Lorient ou encore l'apparition d'une nouvelle bande boulevard de la Gare. En novembre, le boulevard de la Laïta a également été élargi sur 200 mètres afin d'y créer une double bande cyclable, complétée par un chaucidou (aménagement également déployé rue de Cornouaille). D'autres travaux d'aménagement de voirie ont été opérés rue du Gorréquer, rue de Lulli, rue de Kerjouanneau… Enfin, à l'instar de la rue Ellé, une zone de rencontre (limitée à 20 km/h) sera mise en place en haute-ville, sur le secteur de la place Saint-Michel. Au total, 200 000 € sont investis pour ces opérations programmées jusqu'au printemps. Pour 2023, 300 000 € seront investis et plusieurs aménagements plus conséquents donneront lieu à des consultations de maitrise d'œuvre : rues de Quimper, d'Arzano, de Lorient, Thiers, ou encore du Couëdic. Pour les financer, la Ville sollicitera des cofinancements auprès d'autres partenaires (Union Européenne, État, Région, Département, intercommunalité…). Enfin, un renforcement du stationnement vélo est également programmé pour 2023. Sur le site de la Ville, vous pouvez retrouver plus d'informations sur le schéma cyclable et les opérations programmées. ●

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

Sport

LE FUTUR COMPLEXE TENNISTIQUE FINALISÉ D'ICI L'ÉTÉ

Démarrés en février 2022, les travaux du nouveau complexe tennistique de Kerbertrand avancent à grand pas. Depuis octobre, le club de tennis a pu investir la grande halle qui comprend désormais quatre courts couverts (et non plus trois). Le projet prévoit également l'aménagement d'un 4e court extérieur en terre battue, la création de deux courts de padel et la restructuration complète du club house et des vestiaires. Le Tennis Club de Quimperlé pourra notamment profiter de ces infrastructures modernes lors des prochaines journées de championnat par équipe messieurs de Pro A qui se dérouleront en novembre 2023. L'équipe s'est en effet maintenue en première division grâce à leurs victoires face à l'OS Sannois et Annecy-Le-Vieux. Bravo ! ●

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

Le Maire de Liskeard, en Angleterre, était en visite dans notre cité en novembre. Depuis plusieurs années, les échanges avec notre ville jumelle d'outre-Manche s'étaient estompés. Les discussions ont pu reprendre, posant les bases d'un partenariat qui se construira dans les mois à venir tant au point de vue culturel, que sportif ou associatif. ●

EN PÉRIODE HIVERNALE, INFORMEZ-VOUS SUR LES INONDATIONS !

1 Inscrivez-vous gratuitement au système d'alerte téléphonique de la Ville : 06 18 52 52 92 ou www.quimperle.bzh

2 Lors d'épisodes de crue, appelez le numéro vert 0 800 820 829

3 Consultez le site www.vigicrues.gouv.fr qui indique les prévisions de hauteur d'eau. Une application mobile Vigicrues a vu le jour en 2022. Elle permet notamment de recevoir une notification informant de l'évolution de la couleur de vigilance de la Laïta.

Santé

L'HÔPITAL DE LA VILLENEUVE PROPOSE 20 000 CONSULTATIONS PAR AN

Labellisé « hôpital de proximité » par l'Agence Régionale de Santé en 2022, le centre hospitalier de Quimperlé propose une offre de soins de plus en plus développée. En témoigne la reprise du cabinet ORL de la rue des Castors.

Offrir en proximité une gamme complète de consultations pour faciliter l'accès aux soins et éviter des déplacements inutiles. C'est la mission de l'hôpital de Quimperlé, intégré depuis 2018 au Centre Hospitalier Bretagne Sud (GHBS). Le développement de cette offre passe en particulier par l'augmentation des possibilités de consultations externes, c'est-à-dire la possibilité croissante de pouvoir consulter un spécialiste de santé (cardiologue, pneumologue, gastro-entérologue, gynécologue…) ou réaliser ses examens médicaux (radio, scanner, prise de sang…) à l'hôpital de la Villeneuve.

De nouveaux services

Ophtalmologie, dermatologie, plaies chroniques, sommeil, endocrinologie… Ces nouvelles spécialités ont toutes intégré le site en 2022. La reprise par l'équipe ORL du cabinet libéral du quartier du Lézardeau est ainsi une bonne illustration de cette tendance. Le bassin de Quimperlé comptait un seul ORL libéral, parti en retraite en octobre.
Afin d'éviter une carence de l'offre de soins à l'occasion du départ en retraite du Dr Jean-Yves de Hargues, des consultations ORL ont été mises en place par l'équipe du GHBS, au 32 rue des Castors. Chacun des six médecins consultera 1 jour par semaine et l'équipe accueillera une septième consœur en mars 2023, permettant ainsi de passer progressivement de 2 jours de consultations par semaine à 4 jours en 2023. La prise de rendez-vous se fait auprès du secrétariat des consultations de Lorient (02 97 06 94 02).
Autre nouveauté, un nouvel IRM partagé entre radiologues hospitaliers et libéraux sur le site de la Villeneuve devrait être accessible d'ici 2024, complétant ainsi l'offre d'imageries de l'hôpital. ●

+ D'INFOS
www.ghbs.bzh

LE PROJET DU NOUVEL HÔPITAL

Fin 2026. C'est la date espérée de l'ouverture du nouvel hôpital de Quimperlé. La modernisation complète du site se traduira notamment par une augmentation des lits de médecine pour répondre au vieillissement de la population ou encore par l'aménagement d'espaces d'hospitalisation adaptés aux personnes souffrant de troubles Alzheimer ou apparentés. Au total, ce projet d'installation de 250 lits et places en partenariat avec la Maison Saint-Joseph est estimé à 64 M€, l'Agence Régionale de Santé finançant 18 M€ dans le cadre du Ségur de la Santé. Une esquisse du futur hôpital devrait être dévoilée prochainement. ●

KERJÉGU

Après l'ouverture de la Maison France Services, et la consolidation des arches et murets en pierres qui longent le Dourdu, c'est au tour du parvis et du parking de la Chapelle Saint-Eutrope d'être réaménagés cet hiver. Il s'accompagnera par la suite d'une végétalisation du lieu, notamment sur le parking où des pavés à joints enherbés seront posés, des arbres seront plantés et des noues paysagères seront réalisées. ●

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

INTERGÉNÉRATIONNEL

Le chantier de la résidence inclusive devrait commencer au premier trimestre 2023. Située en plein cœur de ville, dans l'îlot entre la rue de Mellac et la rue Leuriou, la résidence accueillera notamment des séniors, des jeunes travailleurs et des personnes en situation de handicap : un véritable projet solidaire et convivial qui répond aux défis d'aujourd'hui et de demain. ●

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

ÉCOLES

Depuis janvier, pour simplifier la gestion des paiements des prestations de restauration scolaire et d'accueil périscolaire, il n'y plus de portemonnaie en ligne à alimenter en amont mais une facture mensuelle correspondant aux prestations du mois écoulé. Le paiement se fait sur le portail famille, par chèque auprès du Trésor public, en espèces ou par carte auprès des buralistes référencés.

RECENSEMENT

Du 19 janvier au 25 février, des questionnaires seront distribués auprès d'un échantillon d'habitants, qui pourront également les remplir par Internet. Participer en y répondant contribue à mieux connaître les Quimperlois·es et à construire la ville de demain.

Les finances de la Ville sont particulièrement touchées par l'explosion des coûts du gaz et de l'électricité. Des mesures de sobriété énergétique ont été mises en place pour atténuer le plus possible la facture.

Finances

LA CRISE ÉNERGÉTIQUE IMPOSE LA SOBRIÉTÉ

1,5 million d'euros. C'est l'augmentation des dépenses que la Ville doit absorber en raison des hausses de prix de l'énergie sur les marchés. Alors que ce coût était de 550 000 € en 2022, il est estimé à 2 M€ pour 2023, avec un prix de l'électricité multiplié par trois et du gaz par cinq. Chaque année, la Ville consacre près de 12 M€ pour assurer les dépenses courantes, faire fonctionner ses services publics (dépenses de personnel, achat d'énergies, fonctionnement des services et des écoles publiques…) et pour soutenir le secteur associatif et les écoles privés… En 2023, c'est ainsi 15 % du budget de fonctionnement de la commune qui pourrait être consacré aux dépenses d'électricité et de gaz contre 5 % les années précédentes. Une situation préoccupante qui oblige la Ville à des mesures de sobriété supplémentaires.

Plusieurs pistes

Rénovation thermique des bâtiments, amélioration de leur efficacité énergétique, réduction de l'éclairage public… Plusieurs actions de réductions des dépenses énergétiques avaient pourtant déjà été initiées ces dernières années, permettant une réduction des consommations de 15 %. Pour faire face à l'explosion des coûts, la Ville vise une réduction supplémentaire de 10 % de ses consommations grâce à de nouvelles mesures. D'abord, l'éclairage public de la ville a été fortement réduit. Dans les zones résidentielles l'éclairage est coupé en semaine entre 22h et 6h, et entre 22h et 7h pour les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche. Sur les grands axes et dans l'hyper-centre l'éclairage est coupé en semaine entre minuit et 6h, et entre 2h et 7h pour les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche. Ensuite, le chauffage dans les bâtiments de la Ville a été abaissé : 18°C dans les bâtiments administratifs, 19°C dans les écoles, la médiathèque, le cinéma, l'Espace Benoîte-Groult, 14°C dans les salles de sport, pas de chauffage dans les vestiaires… Des baisses de température adaptées pour les situations spécifiques. Enfin, la non-installation des illuminations de Noël a permis l'économie de 20 000 € (hors temps des agents).

LE PLEIN D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Lors des accueils du matin et du soir, et durant la pause méridienne, les animatrices et animateurs de la Ville organisent des activités pour les enfants sur le temps périscolaire. Depuis plus d'un an, le Badminton Club Kemperle est associé à cette démarche et cette expérience réussie a amené d'autres clubs à proposer leurs activités sur la pause méridienne. C'est notamment le cas à l'école élémentaire du Lézardeau où le Tennis Club de Quimperlé et le Basket Club Kemperle interviennent chacun 2 jours par semaine. Les activités portent également sur la découverte du vivant, comme dans l'école maternelle du Lézardeau où se trouvent des prairies fleuries, une escargotière, un petit potager, une chambre à insectes… Plus de 700 enfants sont accueillis sur la pause méridienne et peuvent ainsi profiter pleinement de ces activités.

Commerces

UN CENTRE-VILLE DYNAMIQUE

Enjeu majeur pour l'attractivité et la vitalité de notre cité, la redynamisation du centre-ville est un projet au long cours qui implique tous les acteurs institutionnels et économiques du territoire. Si le développement économique est du ressort de Quimperlé Communauté, la Ville reste en effet attachée à favoriser, encourager et pérenniser la présence de commerces et services en cœur de ville.

Acteurs indispensables de la vitalité du centre-ville, les commerces et services de proximité doivent faire face à de nombreux défis, dont la concurrence de la grande distribution et des géants du web. La crise sanitaire a également eu des conséquences sur beaucoup d'entre eux. Toutefois, les acteurs de notre cité montrent chaque jour qu'avec la bonne recette, il est possible de surmonter ces épreuves, d'ouvrir son commerce et de pérenniser son activité.

Commerces

LES INGRÉDIENTS D'UNE IN RÉUSSIE EN CŒUR DE VILL

Tri Sterediou : réunir les commerçants de Quimperlé

C'est le nom d'une toute nouvelle association des commerçants de Quimperlé, créée en septembre. Son but : réunir les commerçants de Quimperlé, redynamiser la basse et la haute-ville, proposer des animations commerciales et culturelles et disposer d'un site internet en commun pour accroître la visibilité de ces derniers. Ses trois membres fondateurs sont l'épicerie Bella Laïta, l'institut Léa Beauté et la librairie Excalibris.

POUR ADHÉRER
tristerediou@gmail.com

À l'écoute des demandes

« Il y avait une sacrée demande et les clients répondent présents. On est contents et la clientèle aussi » expliquent d'emblée **Pol & Quentin**. Les deux associés de la boucherie de la basse-ville ouverte en mars montrent bien qu'une installation réussie dépend en grande partie des attentes des consommateurs. Autre exemple frappant en haute ville, **La Cordonnière la mieux chaussée** ouverte en avril en face de la gare répondait à une vraie demande des habitant·e·s. *« Suite à la fermeture du cordonnier chez qui je travaillais à Lorient, j'ai lancé une étude auprès des commerçants locaux et leur clientèle à Quimperlé pour savoir si une ouverture de cordonnerie les intéresserait et sur quelle zone. Il en est ressorti qu'il en manquait »*

Anne-Marie Le Noxaic, La Cordonnière

raconte la gérante, Anne-Marie Le Noxaic. Le constat est le même chez **Nawal Institut**, ouvert rue Leuriou en mars 2021. *« Cela se passe super bien. Les soins que je propose sont différents de ce qu'on trouve dans d'autres instituts sur Quimperlé et j'ai donc de la demande »* se réjouit la gérante Nawal Rahaoui.

Une offre qualitative… et accessible

Ouvert en juin 2020, le **Wagon-Lit** a traversé avec succès la crise sanitaire qui a pourtant était douloureuse pour les bars et restaurants. *« Le fait que l'on continue à se développer, je suis certain que c'est dû à notre offre,* explique le patron, Pierre Lardic. *Les clients apprécient de découvrir des produits du coin, à des tarifs attractifs. »* Pour cela, il a notamment une recette appelée *« la péréquation de marge »* consistant à prélever une marge plus importante sur les produits de grande marque, compensant ainsi le peu de marge appliquée sur

Camille Anne et son équipe, Mutine

STALLATION E

Zoom

La belle histoire de Bionems

Du food truck sur le marché à l'ouverture de deux restaurants. C'est le parcours que vient de réaliser Thi Hanh Doan qui s'apprête à ouvrir cette année une 2e boutique à Guidel après l'ouverture réussie de celui de la rue de Pont-Aven à l'été 2021. La gérante de 31 ans avait démarré son activité en 2016 dans un camion acheté grâce à un microcrédit de l'Adie et l'aide de ses proches. Si son entreprise individuelle fonctionnait très bien dès le départ, elle a pourtant connu des difficultés à obtenir un prêt pour financer l'ouverture de son restaurant, en particulier en raison de la réticence des banques lors de la crise sanitaire. Le service développement économique de Quimperlé Communauté avait alors orienté Thi Hanh vers la Chambre de commerce qui avait débloqué la situation en proposant un prêt d'honneur. Après un an et demi d'installation, l'entrepreneuse explique le succès de son restaurant par la forte demande des habitant·e·s d'une vente sur place de produits asiatiques bio, mais aussi par la qualité de l'emplacement ainsi que par le cadre et la décoration. Sans oublier la qualité des recettes proposées par Bionems, que la gérante souhaite développer à l'avenir.

les produits bio du territoire afin de soutenir les acteurs économiques locaux et de proposer une offre qualitative et accessible. Ouverte il y a un an place Hervo, l'épicerie **Pain Beurre** s'attache également à proposer des produits alimentaires très qualitatifs, très souvent locaux, *« qu'on ne trouve pas forcément ailleurs »*. Basile Hémidy, le gérant, explique qu'en épicerie, les marges restent faibles et se réjouit de l'augmentation de son volume de ventes qui devrait lui permettre de se dégager un salaire très prochainement.

L'importance de tisser des liens

Pour Basile Hémidy, *« le fait d'être originaire de Quimperlé et d'avoir un réseau aussi bien familial qu'amical, d'acheteurs potentiels a été un avantage »*. Une notoriété qu'il avait d'ailleurs développé durant un an grâce à son site Internet avant d'ouvrir sa boutique. Originaire de Paris, Nawal Rahaoui a su surmonter la difficulté de son manque de notoriété locale en faisant de la publicité dès son installation et en soignant la qualité de son travail. *« C'est très important, explique-t-elle. Si une cliente est contente, cela favorise le bouche-à-oreille. Et si elle ne l'est pas, elle va le dire partout (rires). J'avais l'expérience de Paris qui est une ville avec beaucoup de concurrence. »*
À Quimperlé, les commerçants nouent également des liens et travaillent ensemble, et chacun s'y retrouve !
« Cette complémentarité des commerces est bénéfique pour tout le monde, avec en un même lieu les primeurs Renaud et Maud, la boulangerie, notre boucherie… » expliquent Pol & Quentin. Une analyse que partage Camille Anne, gérante de **Mutine** qui a eu le plaisir d'agrandir sa boutique en octobre : *« Rue Génot, on a une force en offrant aux clients une vraie proposition, dans la chaussure, les sous-vêtements, les vêtements… On travaille toutes des choses différentes donc on travaille en synergie. »*
Installé depuis trois mois dans son **Atelier 16** rue Savary, le photographe Michel Lebedel a conscience que sa notoriété est encore à construire, et propose aux commerçants locaux d'intégrer une série de portraits en argentique. Objectif : créer

© i-stockphoto

COMMERÇANT, ENTREPRENEUR, AGRICULTEUR, DES AIDES EXISTENT !

Quimperlé Communauté a réalisé une page web pour accompagner les acteurs économiques en difficultés. Tous les dispositifs d'aides (gouvernementaux et locaux) y sont notamment recensés. La Maison de l'Économie (34 rue Ferdinand Buisson, Kervidanou 3 – Mellac) accompagne également les entreprises du territoire et soutient les projets de création et/ou de développement d'activité. ●

+ D'INFOS
www.quimperle-communaute.bzh

LA VILLE AIDE À EMBELLIR LES VITRINES COMMERCIALES

Embellir et renforcer l'attractivité du centre historique de la cité tout en valorisant son patrimoine. C'est l'objectif du dispositif municipal « vitrine – enseignes », mis en place en 2020 et reconduit jusque 2024. Il apporte une aide financière aux propriétaires qui souhaitent engager des travaux de réfection de leur devanture commerciale dans le centre historique de la ville. ●

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

DES COMMERÇANTS MOBILISÉS POUR FAIRE VIVRE LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

Samedi 3 décembre, la Ville organisait une journée d'animations de Noël en collaboration avec l'association de commerçants Tri Stered iou et Quimperlé Animation Tourisme.
Les enfants ont pu décorer les sapins de la ville et déposer leur lettre au Père Noël lors d'une déambulation.
En parallèle, les commerçants et artisans de la rue Savary ont organisé un déballage ainsi que des animations avant et pendant la parade. Les bars et cafés de la Place Saint-Michel ont également proposé leurs produits tandis que la famille Gouin offrait des tours de manège. ●

+ D'INFOS
Découvrez la vidéo sur notre chaîne YouTube Quimperlé Ville

du lien et en valorisant les *« personnes qui travaillent de leurs mains, en centre-ville »*. Ce travail a déjà commencé avec le barbier Eric Berlinson, Sylvie Bordereux d'Ô Jadis ou encore Julie Garcia de l'Endroit En Verre.

Des valeurs sociales partagées

Les commerces de centre-ville dont l'installation est réussie proposent souvent une offre qui répond aux enjeux de transitions de l'époque. *« On a énormément de demandes au niveau de la cordonnerie. Les gens préfèrent réparer que d'acheter du neuf »* explique ainsi Anne-Marie Le Noxaic. Au Wagon-Lit, de nombreuses animations sont organisées avec l'association Cent pour un toit et le café et les places de cinéma «suspendus» y sont courants : cela consiste par exemple à payer deux cafés, l'un pour soi, et l'autre pour un éventuel autre client qui n'aurait pas les moyens d'en consommer. Comme chez Pain Beurre, les produits proviennent par ailleurs en grande partie de circuit-court. Un cercle vertueux puisque ces acteurs locaux sont aussi des personnes qui consomment sur le territoire. Citons également l'installation réussie de Bionems qui propose avec succès des repas issus de l'agriculture biologique, des pots de sauce consignés ainsi que des plats invendus à prix cassés sur l'appli Phenix pour éviter le gaspillage. ●

Basile Hémidy, Pain Beurre

Nawal Rahaoui, Nawal Institut

UNE MANAGEUSE DE COMMERCE POUR REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE

Depuis un an, Anne Lesénéchal partage son temps de travail entre la Ville de Quimperlé et celle de Scaër dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. Interface des commerçants, de la Ville et des autres acteurs institutionnels et économiques (Quimperlé Communauté, chambres consulaires, BGE, banques, acteurs immobiliers…), elle conseille et accompagne les commerçants dans leurs démarches et pour la pérennité de leur activité. L'accompagnement est individuel mais aussi collectif. Un atelier sur le numérique a ainsi été proposé aux commerçants en septembre et d'autres sont à venir (ex : aménagement de son point de vente). La manageuse de commerce est embauchée dans le cadre d'un contrat de projet de 2 ans, co-financé par la Banque des Territoires (80%).

Vous êtes porteur de projets en centre-ville (commerçant, artisan) et vous souhaitez être accompagné :

+ D'INFOS
Anne Lesénéchal
07 77 34 37 71
anne.lesenechal@quimperle.bzh

2 questions à

Nadine Constantino,

adjointe au cadre de vie, à la salubrité publique, aux commerces de proximité et à l'animation touristique

1 Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la Ville a commandé des études sur les commerces de Quimperlé. Que faut-il en retenir ?

Les dernières études mettent en avant la mutation qui touche le centre-ville de Quimperlé et son commerce. En cela, ce n'est pas une surprise puisque nous sommes à la fois acteurs et spectateurs de ces changements. Les grands travaux d'urbanisme améliorent peu à peu le patrimoine bâti et naturel de la cité ainsi que les mobilités. Ces études ont l'avantage de nous fournir une analyse très fine de cette mutation et des pistes pour l'accompagner. Si le dynamisme démographique est bon, avec une pyramide des âges équilibrée, et si les emplois, nombreux à Quimperlé, entraînent un flux de population au quotidien, on note que 72 % des travailleurs quimperlois n'habitent pas la ville. Le commerce du centre-ville ne récupère donc pas toujours le bénéfice de ces flux pendulaires. Les études pointent une bonne diversité commerciale mais aussi des locaux mal adaptés. Il nous est souvent difficile de trouver un local correspondant aux besoins de chaque activité. Il est donc primordial de continuer à aider les commerçants et les propriétaires à rénover et embellir leurs locaux. Si les commerces en exercice sont assez valorisés, les locaux vacants sont bien souvent inexploitables.

2 Quels sont les atouts de Quimperlé qui expliquent cette redynamisation en centre-ville ?

La situation géographique, le patrimoine, la qualité de vie et les nombreux services publics de proximité attirent une population plus jeune. On voit naître de nouveaux concepts commerciaux qui peu à peu, trouvent leur clientèle spécifique. Le tourisme est également un facteur de dynamisme commercial. Par ailleurs, Quimperlé fait réagir. Elle ne laisse personne indifférent et c'est bien le signe qu'elle bouge. Mais nous devons, collectivement, développer les parcours marchands et les axes de liaison entre les pôles, grâce à la signalétique notamment. Enfin le commerce de proximité doit aussi faire évoluer ses habitudes en termes d'horaires ou de services pour s'adapter aux nouveaux consommateurs. Notre manageuse de commerce peut accompagner les commerçants dans ces changements.

Vous souhaitez contribuer au projet ?

Si les travaux courront du printemps 2023 à l'été 2024, la Loco a lancé un financement participatif sur la plateforme Kengo.bzh. Il est possible de faire des dons à l'association LoCoProd, avec ou sans contrepartie, avec ou sans déduction fiscale. Avec l'explosion du coût des matières premières, JC lance aussi un message aux artisans et entreprises de construction : *« Si vous avez du matériel qui dort, du placo, du carrelage, on est preneurs. On arrivera au bout du projet avec beaucoup de débrouillardise et de solidarité »*. kengo.bzh/projet/4036/la-loco

> L'idée est de proposer une diversité culturelle mais aussi une accessibilité à la culture pour toutes et tous"

La Loco
Lucy Vintenat et JC Klotz

Faire revivre l'ancienne halle de fret

Pour réhabiliter ce lieu, Quimperlé Communauté a lancé un appel à projets. Retenu, le projet de la Loco consiste à créer une salle de spectacle dans un quartier en pleine redynamisation. Une offre culturelle supplémentaire proposée aux Quimperlois·es d'ici l'été 2024.

Ce sera *« un lieu unique en France »* selon JC Klotz. *« Une vieille gare des années 1900 reconstituée, à moitié Nautilus, à moitié cargo traversant l'Atlantique, accueillant une salle de concert de 600 places »* s'enthousiasme l'un des créateurs de la coopérative La Loco. Ancien musicien professionnel, JC a posé ses valises à Querrien il y a quelques années et y a fondé le Collectif Tomahawk et son festival. Il eut la bonne idée de rencontrer Lucy Vintenat, ancienne commerciale export, chanteuse au sein du groupe Lulu's Crush, qui souhaitait s'orienter vers un projet culturel. Les deux compères sont soutenus par Eric Revelant, le gérant du bistrot bouffe, Chez Chouchou, qui souhaitait ouvrir une salle de concert et un bar de nuit. De cette réflexion, est née ce projet commun.

Diversité et accessibilité culturelle

L'équipe a travaillé durant 3 ans pour proposer un programme riche, et notamment *« une salle de spectacle pour des concerts, de la danse, de l'art de rue, des expositions d'art, des spectacles jeunesse les dimanches après-midi »*. La coopérative souhaite également travailler avec les établissements scolaires, les services jeunesse et les travailleurs sociaux. *« L'idée est de proposer une diversité culturelle mais aussi une accessibilité à la culture pour toutes et tous »* souligne JC.

Espace de travail et de formation

Idéalement située à proximité de la gare TGV, la Loco proposera un centre de formation pour les métiers du spectacle *« et d'autres formations qui peuvent s'appliquer dans ce type de salle, comme la comptabilité, la recherche de financement ou encore l'habilitation électrique, le travail en hauteur… »*. On devrait aussi y trouver un espace de coworking *« pour travailler, se rencontrer et peut-être faire émerger de nouveaux projets »*.

Lieu de convivialité co-construit

La Loco comprendra un espace bar *« plutôt en bar de nuit le week-end dans la tradition live-club anglo-saxonne avec du jazz et du blues »* ajoute JC. À l'automne, la coopérative est allée à la rencontre des riverains pour les informer sur les modalités du projet, les rassurer sur les éventuelles nuisances potentielles et échanger sur les solutions à mettre en œuvre. Horaires réduits, bar de nuit fermé après les soirées concert, mise en place de navettes à destination des usagers Quimperlois… La Loco souhaite apporter des réponses concrètes. *« On souhaitait aussi entamer une communication avec les riverains pour créer un lien qui permettra de mettre en place le projet dans de bonnes conditions, et en les impliquant »* explique Lucy. *« C'est un projet de territoire donc il ne se pense pas tout seul mais se co-construit. Nous avons un bail emphytéotique administratif de 30 ans donc c'est un outil qu'on a pensé transmissible, pour les générations après nous »* conclut JC.

+ D'INFOS
https://www.facebook.com/cooperativeculturellelaloco

+ D'INFOS
Découvrez la vidéo sur notre chaîne YouTube Quimperlé Ville

Dans le cadre de ses actions en matière de développement économique depuis 2019, Quimperlé Communauté soutient le commerce de proximité et l'artisanat à travers des aides financières co-financées par la Région Bretagne : le Pass Commerce et Artisanat et le Pass Commerce et Artisanat Numérique.

ÉCONOMIE LOCALE

Des aides financières pour soutenir l'activité en centre-

FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE

Un formulaire est à compléter en ligne sur le site de www.quimperle-communaute.bzh
Pour tout complément d'information : 02 98 35 16 27.

L'aide Pass Commerce et Artisanat Numérique est cumulable avec le Pass Commerce et Artisanat, dans la limite totale et cumulée de 7 500 € maximum.

LE PASS COMMERCE ET ARTISANAT

1 Moderniser et dynamiser les activités commerciales et artisanales indépendantes qui contribuent activement à la vie locale et au développement de l'emploi. C'est l'objectif de ce dispositif qui s'adresse aux commerçants et artisans sédentaires indépendants implantés en centre-ville ou centre-bourg sur l'une des 16 communes du territoire. Il s'agit d'entreprises embauchant au maximum 7 salariés en CDI équivalent temps plein (hors gérant/président) et ayant un chiffre d'affaires d'1 M€ HT.

2 Le dispositif peut être sollicité pour plusieurs types d'investissements comme par exemple l'aménagement du point de vente, le changement d'enseigne ou relooking d'une vitrine, rénovation d'une façade), des travaux de mise aux normes ou d'accessibilité, l'achats d'équipements ou de matériels de production, des prestations de conseil liées à des investissements matériels.

3 Le montant minimum des dépenses éligibles est de 6 000 € HT dans le cas général ou 3 000 € HT pour les travaux d'accessibilité. L'aide représente 24 % (pour les communes de plus de 5 000 habitants) ou 30 % (pour les communes de moins de 5 000 habitants) des investissements subventionnables, plafonnés à 25 000 € HT.

Plusieurs commerces de Quimperlé ont eu recours à ces dispositifs pour développer leur activité.

-ville

2 questions à
Pascal Bozec,
vice-président en charge du commerce et du tourisme

1 Quel bilan dressez-vous de ces 2 dispositifs ?

©Franck Betermin

Depuis la mise en place du Pass Commerce et Artisanat jusqu'à ce jour, Quimperlé Communauté a permis à 83 entreprises sur le territoire de bénéficier de cette aide, pour un montant global de 398 000 €. Soit pour la ville de Quimperlé, 26 entreprises pour 100 500 € d'aides versées. Une nouvelle version du dispositif Pass Commerce et Artisanat est prévue à l'été 2023. Quimperlé Communauté travaille actuellement à la définition des nouveaux critères, en cohérence avec les politiques publiques de l'intercommunalité, la stratégie de relance du Commerce en cours d'élaboration et le budget à allouer au Commerce.

2 Y a-t-il d'autres projets à venir pour soutenir le commerce de proximité ?

Nous continuons de proposer un Fonds de Concours Commerce, un soutien à destination des communes de Quimperlé Communauté dédié au développement économique. Et nous travaillons actuellement à l'élaboration de la Stratégie relance du Commerce 2023-2026, avec plusieurs actions à venir sur le territoire.

LE PASS COMMERCE ET ARTISANAT NUMÉRIQUE

1 Ce dispositif complémentaire vise à aider les entreprises commerciales et artisanales dans leur transition numérique. À la différence du premier Pass, sont également éligibles au Pass Numérique, les commerces hors centralité et les commerces non sédentaires ayant leur siège social sur le territoire et dont les deux tiers du temps de commercialisation est réalisé sur le Pays de Quimperlé.

2 Le dispositif peut être sollicité pour la création de site internet, une prestation visant à améliorer la visibilité sur le web (référencement…), des équipements matériels en lien avec les prestations de conseil en stratégie commerciale ou prestation numérique, une formation au numérique.

3 L'aide est co-financée à parité par la Région Bretagne et Quimperlé Communauté. Elle s'applique à partir de 2 000 € de dépenses HT. 50 % des investissements subventionnables plafonnés à 15 000 € HT sous la forme d'une subvention maximale de 7 500 €.

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

Art et culture

L'ARTÈRE, LIEU DE CRÉATION

Mallaurie, Jakub et Lily ont investi l'ancienne crêperie des Archers pour y développer ce *« lieu créatif à ramifications divergentes »*. L'Artère comprend un espace d'exposition visant à valoriser *« la jeune création contemporaine locale »*, en lien avec le territoire ou avec l'actualité.
Un espace friperie propose aussi des vêtements de toutes tailles, pour petits et grands, à tout petits prix.
Le 1er étage accueille ensuite des ateliers artistiques proposés par Mallaurie, ouverts à toutes et tous (enfants, parents, débutants…). Enfin, le 2e étage est dédié au studio de tatouage de Jacub, qui propose ses propres dessins à ses clients et accueille régulièrement des tatoueurs « invités ». L'Artère ne manque pas d'idées et d'autres projets devraient être amenés à s'y développer ! ●

L'Artère
6 rue Dom Morice
Ouvert du mardi au samedi de 11h à 19h
FB : L'Artere de Quimperlé
Insta : @lartedequimperle
larteredequimperle@gmail.com

L'Atelier de Maryon rue du Couëdic

Installé rue du Bourgneuf depuis un peu plus de deux ans, le salon de Maryon Lebacle a déménagé en haute-ville et a élargi son offre dans un local plus grand. Épilations, soins des mains, des pieds, des cils ou massages s'ajoutent désormais aux prestations de coiffure. ●

L'Atelier de Maryon
20 rue du Couëdic
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 18h.
09 81 95 82 05
FB : L'atelier de Maryon
Insta : @latelier_de_maryon
latelierdemaryon29@gmail.com

L'Atelier 13, rue Savary

Située auparavant rue de la Tour d'Auvergne, la boutique de Valérie Scelo déménage de quelques mètres. Elle y propose des ateliers déco, relooking de meubles, peintures… mais aussi la vente de ses créations et de pots de peinture. ●

Atelier 13
5 rue Savary
Ouvert du mercredi au samedi, de 14h à 18h30
06 89 19 50 39
FB : Atelier 13 Quimperlé
Insta : @scelovalerie
atelier13quimperle@gmail.com

EMPLOI

Installée au 3 rue de Paris, l'agence d'intérim Temporis vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. ●
Tél : 02 57 68 66 26

Tatouages et piercings en basse-ville

Rue Brémond d'Ars, Manon Villatte est enchantée d'ouvrir son tout premier «shop». Les tatouages qu'elle réalise sont issus de 4 styles même si elle a une certaine préférence pour l'ornemental, tout en restant ouverte aux projets de ses clients.
Elle propose également la vente de bijoux et piercings ainsi que des produits de soins dédiés.

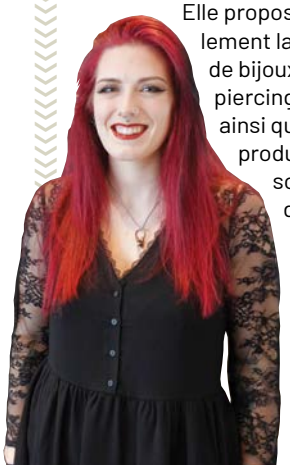

Absolument ravie de son installation et de l'accueil qui lui est réservé par les commerçants du secteur, elle envisage par ailleurs d'accueillir dans son salon d'autres tatoueurs, de manière éphémère, le temps d'une semaine ou de quelques jours : avis aux intéressé·e·s ! ●

Blackmoon tattoo & piercing
7 rue Brémond d'Ars
Ouvert du mardi au vendredi de 10h30 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 18h.
09 87 54 14 01
FB : Blackmoon tattoo & piercing
Insta : @blackmoonttt
blackmoonttt.pro@gmail.com

Chris Ice Bar, rue Ellé

Après plusieurs expériences dans la restauration, Christelle Le Gall a décidé de lancer sa propre affaire en créant le Chris Ice Bar. En plein cœur de ville, elle souhaite développer la préparation et la vente de glaces avec ses « Ice Roll » mais propose également bien d'autres produits. Boissons chaudes et froides, sandwichs, paninis, milk shake, fromages blancs (« White Bubble ») ou gaufres peuvent ainsi être consommés sur place ou à emporter.

Christelle propose également la vente de maté biologique, de compote, craquants et cookies fabriqués localement ainsi qu'une gamme d'aliments dédiés au sport. Son credo : *« Des ingrédients naturels et l'envie de se démarquer en proposant quelque chose de différent »*.

Chris Ice Bar
1 rue Ellé
Ouvert du mardi au vendredi 9h-13h et 14h30-18h, de 9h à 12h30 samedi et dimanche
02 98 09 46 96
FB : Chris Ice Bar

Une styliste ongulaire en haute-ville

Sidonie Vignali a ouvert son salon de manucure rue de Mellac. Si elle exerçait depuis un an à domicile, elle a souhaité installer sa boutique pour faciliter son organisation de travail. Sidonie propose la pose de vernis semi-permanent, l'extension d'ongles ainsi que la pose de gel sur ongle naturel. Un petit espace de vente de soins cosmétiques pour les mains complète le tout.

Sidonie styliste ongulaire
21 rue de Mellac
Ouverture : lundi et mercredi 13h45-17h45, mardi et jeudi 9h30-12h30 et 13h45-17h45, vendredi 10h-16h et samedi 10h-14h
07 68 26 71 01
FB : Sidonie Styliste ongulaire

Propreté

STOP À LA POLLUTION DES MÉGOTS DE CIGARETTES

La Ville a entamé une démarche de collecte et valorisation des mégots de cigarette jetés dans les poubelles dédiés (mégotiers) présentes dans l'espace public.

Une fois collectés, ils seront traités et recyclés par une entreprise pour en faire du mobilier urbain…et de nouveaux mégotiers.
Une démarche que la Ville souhaite développer en y intégrant les cafetiers et restaurateurs volontaires afin d'augmenter le nombre de mégotiers disponibles.
Chaque année, 7,7 milliards de mégots de cigarettes sont jetés dans l'espace public.
Or l'impact environnemental de ces déchets est considérable : leur filtre contient des matières plastiques et un mégot peut mettre plus de dix ans pour se dégrader. Il contient également plusieurs milliers de substances chimiques dont certaines sont toxiques pour les écosystèmes. Jeté au sol, un mégot a de très grandes chances de finir dans les cours d'eau ou dans la mer.
Les mégots jetés dans les bouches d'égout sont d'ailleurs directement déversés dans les rivières. Or un mégot peu polluer à lui seul 500 litres d'eau.

La médiathèque propose un portage de documents à domicile

Si vous aimez lire, écouter de la musique, regarder des films mais si vous ne pouvez pas vous déplacer, le portage à domicile est peut-être une solution. Une fois par mois, une bibliothécaire se rend aux domiciles des personnes bénéficiaires avec une sélection de documents (livres, CD musicaux, DVD selon leur demande) dans laquelle elles peuvent piocher. Un service gratuit pour les abonnés à la médiathèque, habitant la commune de Quimperlé et qui ne peuvent pas se rendre place Saint-Michel.
Pour tout renseignement : 02 98 35 17 30 ou www.matilin.bzh/contacts

EXPOSITION

Pour cette nouvelle édition de « Sous les paupières des femmes », Quimperlé Communauté et la Ville ont noué un partenariat pour proposer à Aïcha Dupoy de Guitard de réaliser une série de portraits de vingt femmes du pays de Quimperlé dans leur quotidien. L'artiste de Landévennec exposera ce projet artistique de 4 mars au 6 mai à la médiathèque.

Montrer les femmes dans leur diversité

Vous avez publié 3 livres de photographies sur la mer, les rivières et la forêt. Quels liens entretenez-vous avec la nature ?
D'abord, je ne suis pas une professionnelle de la photo, mon idée est avant tout de proposer un regard poétique sur le monde qui nous entoure. Une amie me qualifie de « photo-poète » et j'aime bien me voir ainsi. La nature est ma source d'inspiration principale. Dans mon livre sur la forêt, j'ai travaillé avec un ami qui est moine à Landévennec et qui a écrit des poèmes accompagnant mes photos. J'aime montrer tous ces trésors secrets qu'on oublie un petit peu dans le cœur de la Bretagne. J'ai cependant une deuxième facette : les rencontres humaines. J'ai aussi fait des reportages, par exemple avec la revue ArMen, avec l'idée de montrer l'authenticité, la vérité et la diversité des personnes sur le territoire.

Comment se définir « photo-poète » en travaillant avec des personnes justement ?
Pour moi, la poésie consiste un peu à saisir l'invisible et donc l'âme d'un paysage, d'un végétal ou d'un humain. J'essaye d'être à l'écoute le plus possible des personnes que je rencontre, d'être en résonnance et de révéler cette part d'invisible qui est en elles et qui fait la beauté de leurs âmes. Je ne leur demande jamais de prendre la pose, il n'y a pas de mise en scène, j'accueille la lumière comme elle vient, l'action comme elle se présente et la personne comme elle est. Je souhaite que la personne se reconnaisse et me dise « je suis comme cela ».

Comment s'est construit ce projet de portraits de femmes ?
L'équipe de la médiathèque m'a contacté pour me proposer de réaliser ces vingt portraits. Quimperlé Communauté a fait grandir le projet à l'échelle du Pays : l'exposition tournera dans toutes les médiathèques du territoire. L'idée est de montrer des femmes de tous les horizons sociaux, de tous les âges, toutes les cultures pour représenter la diversité du territoire. Enchantées par le projet, elles ont bien sûr eu de l'appréhension à être prises en photos mais m'ont fait confiance. Il n'y a qu'une femme que je n'ai pas pu prendre en photo malheureusement : décédée en 2022, la libraire de Penn da Benn, Marijo, fait partie de cette série et un hommage lui sera rendu.

Qu'est-ce qui vous a plu dans ce projet ?
J'adore rencontrer des personnes différentes et j'aime aussi l'idée de laisser une trace de ces femmes, de les faire témoigner. Certaines sont plus invisibles, comme cette femme de ménage qui n'a pas l'habitude qu'on parle d'elle. Ce qui me plaît c'est aussi leur engagement, leur passion, leur travail ou leur combat personnel. Je suis toujours très admirative ! L'idée est de valoriser ce qu'elles sont au fond d'elles-mêmes, de montrer ce qu'il y a de plus beau en elles, de les rendre plus visibles.

Quelle légende accompagnera les portraits ?
Ce ne sera pas forcément leur métier car ce n'est pas forcément cela qui les anime dans la vie. Je ne veux pas les faire rentrer dans des cases, mais essayer de montrer pour chacune sa petite phrase intérieure et de témoigner de l'émotion que j'ai ressentie en discutant avec elle.

Inauguration samedi 4 mars à 11h à la médiathèque
Finissage mardi 2 mai à 18h30 avec les participantes

AGENDA

DON DU SANG
MARDI 14, MERCREDI 15 ET
JEUDI 16 FÉVRIER
Espace Benoîte-Groult

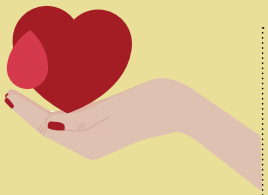

CULTURE

Théâtre – Club Soroptimist
VENDREDI 3 FÉVRIER
Espace Benoîte-Groult

Salon du livre Mona Kerloff
SAMEDI 25 ET
DIMANCHE 26 FÉVRIER
Espace Benoîte-Groult

Théâtre Mexico Lindo
À grands coups de poêle !
Troupe Comedia
VENDREDI 3 MARS
Espace Benoîte-Groult

Concert et Masterclass Charles Balayer
SAMEDI 11 MARS
Eglise Notre-Dame

SOUS LES PAUPIÈRES DES FEMMES

DU 3 AU 12 MARS 2023

Les rendez-vous reviennent avec une programmation riche et diversifiée afin de mettre en lumière ce que vivent les femmes. L'Espace Benoîte-Groult accueillera notamment le trio vocal féminin Swing Cokt'elles (dimanche 12 mars) spécialisé dans la technique de l'harmonie rapprochée, rendue célèbre dans les années 1940.
La programmation complète de cette 8e édition sera disponible sur www.quimperle.bzh.

FESTIVAL TAOL KURUN 2023

Fest-noz
SAMEDI 14 JANVIER
Espace Benoîte-Groult

Stage de danse traditionnelle
SAMEDI 14 JANVIER
Espace Benoîte-Groult

Fête des enfants
DIMANCHE 15 JANVIER
Espace Benoîte-Groult

Kan ar Bobl des conteurs
MERCREDI 25 JANVIER
La Maison d'Hippolyte
2 quai Surcouf

Projection de Terra Luna
JEUDI 26 JANVIER
Cinéma La Bobine

Kafe pemp eur
SAMEDI 28 JANVIER
École Diwan

Soirée chant traditionnel avec Kanta
MARDI 31 JANVIER
Crêperie Ty Billig
2 place Saint-Michel

ASSOS

Têt Quê – Nouvel an vietnamien 2023
SAMEDI 7 ET
DIMANCHE 8 JANVIER
Espace Benoîte-Groult

Brocante de Soif d'aventure
DIMANCHE 29 JANVIER
Espace Benoîte-Groult

Loto du Football Club Quimperlois
SAMEDI 11 FÉVRIER
Espace Benoîte-Groult

SPORT

Badminton
SAMEDI 14 ET
DIMANCHE 15 JANVIER
Open national vétérans
Salle des Cordiers

Handball
SAMEDI 21 JANVIER
Après-midi festif
Salle des Cordiers

Handibasket
SAMEDI 18 FÉVRIER
Match accueilli par le Kemperle Basket Club
Gymnase de Kerneuzec

Pétanque
SAMEDI 4 FÉVRIER
> Doublettes seniors mixtes
Boulodrome

DIMANCHE 19 MARS
> Championnat secteur
Boulodrome

Salon du Cycle
DIMANCHE 26 MARS
Union Cycliste Quimperloise
Espace Benoîte-Groult

ET AUSSI !

Dans le dépliant que vous trouverez dans les accueils municipaux et dans les commerces, découvrez les événements culturels de l'hiver proposés par la Ville.

Ce document est également disponible sur le site internet de la Ville : www.quimperle.bzh

HISTOIRE

La réhabilitation des deux immeubles place Hervo est l'occasion de raconter l'histoire méconnue de ce lieu central de la basse-ville.

Le « Petit Quartier » place Hervo

Cœur commerçant de la basse-ville, la place Hervo est située à l'emplacement du plus vieux quartier de Quimperlé, au pied de la porte de l'abbaye Sainte-Croix, au carrefour des routes qui de tous côtés aboutissent à ce monastère. Dès le Moyen-Âge, on trouve un îlot de vieilles maisons serrées les unes contre les autres, remplissant toute l'étendue de la place. Des ruelles étroites et tortueuses contournaient ce pâté de maisons aux toits aigus, à pans de bois et aux étages en encorbellement. Cette concentration de maisons médiévales s'appelait « le Petit Quartier ».

Une taverne «à la mode»

L'hôtel du Pavillon y faisait saillie, à l'angle sud-ouest de la halle actuelle (visible sur un plan du 18e siècle). Pendant des siècles, cette taverne était le rendez-vous à la mode. Après la révolution, cette vieille hostellerie périclite. La démolition en fut faite en 1820 à l'époque de la naissance miraculeuse du duc de Bordeaux (héritier du trône). Le maire Du Boisguenenneuc proposa de donner à la nouvelle place, agrandie et embellie, le nom de la place du Duc de Bordeaux.

La popularité des bourbons ne survécut pas à la Révolution de 1830 et la place fut renommée « du Duc d'Orléans ». On y vendait des crêpes, du lait, de la viande, des légumes, du poisson. Ce qui n'était pas sans problème : le poisson, déposé sur le sol, y laissait une odeur nauséabonde. Pourtant jusqu'en 1876, rien ne fut changé. Il fallut attendre longtemps une circonstance favorable. Elle se présenta enfin quand le Département, mis en demeure de donner à la rue du Faouët la largeur réglementaire, offrit de participer aux dépenses d'expropriation. La démolition entière de l'îlot s'effectua en 1878. Expropriations et démolition coutèrent au total près de 50 000 francs. Le 22 février 1879, le conseil municipal décida que la nouvelle place porterait le nom de place Hervo, en mémoire du général Hervo, né à Quimperlé, tué à la bataille de Landshut en 1809.

Les Halles au début du 20e siècle

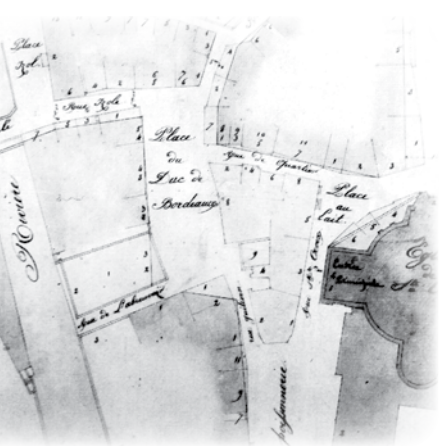

Place au marché couvert

En 1886, on y construisit le marché couvert. Ce marché, conçu par les constructeurs Moreau frères et conforme à un modèle largement diffusé au niveau national, se compare à celui du Faou, aujourd'hui disparu. Un siècle plus tard, le bâtiment s'est détérioré. En 1998, un diagnostic complet conclut à la nécessité d'une réfection complète. Fin 2001, les halles sont entièrement détruites pour être reconstruites à l'identique. La Ville de Quimperlé a acquis en 2016 et 2017 deux immeubles de la place laissés à l'abandon depuis de nombreuses années : les anciens magasins « Sport Des Îles » et « Vieille Bretagne ». Dans le premier cas, le bâtiment sera déconstruit puis reconstruit. Dans le deuxième cas, les murs et l'aspect extérieurs seront conservés. Cette opération, réalisée conjointement avec l'Opac de Quimper-Cornouaille, vise à redensifier l'habitat de centre-ville et renforcer la fonction commerçante de ce secteur.

Sources :
• Prestige d'une cité bretonne. Quimperlé. Les rues du Château et du Gorréquer. Ouvrage collectif publié sous la responsabilité de Marcel Kervran et Yves Bellancourt - Société d'histoire du pays de Kemperlé, 1990. p. 93-105
• Étude de faisabilité Opac de Quimper-Cornouaille
• A.D. Finistère, 3 P 292. Cadastre de 1824, section F.
• Kervran, Marcel. D'Anaurot à Quimperlé. 1500 ans d'histoire. 3e édition, Bannalec, 1995.
Chronique de la Société d'Histoire du Pays de Kemperle n°7, Marcel Kervan, octobre 1992.
• Quimperlé et ses environs autrefois, Jean Savina, 1967.
• Leguay, Jean-Pierre. La ville de Quimperlé du 12e au début du 16e siècle.
Dans : L'Abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, des origines à la Révolution. Actes du colloque de Quimperlé, 1998. Centre de recherches bretonnes et celtiques, université de Brest.
Association des amis de l'abbaye de Sainte-Croix. Quimperlé, 1999.

En direct du Conseil municipal

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022

Sport
Le Conseil municipal a adopté le programme du projet de rénovation et d'extension du gymnase Kerneuzec. Une salle de tennis de table de près de 800 m², une salle multi-activités adaptée à la pratique du cirque et une salle de musculation de 150 m² seront notamment construits. Porté par la Ville et la Région Bretagne, ce projet qui devrait voir le jour en 2027 permet la mutualisation des différents équipements entre les lycéens et les associations. La Ville assure la maîtrise d'ouvrage du projet, évalué à 3 205 278 € HT en 2021, la Région prenant en charge 55 % de ce total. Des financements complémentaires sont recherchés.

Nouveau conseiller
Issu de la liste « Uni·e·s pour Quimperlé », Didier Le Roux rejoint le conseil municipal, en remplacement de Sylvana Macis. Il est désigné référent de Quartier Nord, aux côtés de Frédérique Dieter-Pustoc'h.

Transitions
La Ville envisage la création et l'exploitation de réseaux de chaleur alimentés par des chaufferies bois, dans le cadre de délégations de service public. Une Commission consultative des services publics locaux est créée pour suivre ces délégations.
Une commission de délégation de service public est également créée pour analyser les candidatures et les offres reçues lors de la procédure de délégation de service public.

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2022

Décès de Gérard Jambou
Un hommage a été rendu à Gérard Jambou, disparu le 27 septembre. Homme d'engagements, serviteur du bien public, il a servi toute sa vie, jour après jour, l'intérêt général, nos concitoyens, sans compter.

Nouvelle conseillère
Leïla Baron, issue de la liste « Uni·e·s pour Quimperlé », intègre le conseil municipal et Yves Schryve devient adjoint à l'environnement, la transition énergétique, le patrimoine immobilier, l'eau et la lutte contre les inondations, les travaux, les réseaux et la voirie.

Transitions
Dans le cadre de sa politique de transition énergétique la Ville de Quimperlé souhaite développer 4 projets de production d'électricité par la pose de panneaux photovoltaïque. Quatre sites ont été identifiés pour une production totale de 210 kWc (kilowatt-crête) : la tribune annexe du stade Jean Charter, l'Espace Benoîte-Groult, l'école maternelle Kersquine, l'école élémentaire du Lézardeau.
Le schéma opérationnel cyclable a été approuvé par le Conseil. Les premiers travaux, qui concernent 18,5 km de voies, ont déjà débutés et se termineront en début d'année prochaine. 200 000 € du budget de la Ville y sont consacrés. Ils se prolongeront en 2023 sur d'autres axes. Plusieurs aménagements importants donneront lieu à des consultations de maitrise d'œuvre. Pour les financer, le Conseil autorise le Maire à solliciter des cofinancements auprès des autres partenaires (UE, État, Région, Département, intercommunalité…).
Le Conseil acte le principe de déléguer le financement, la conception, la construction et l'exploitation du future réseau de chaleur du secteur de l'hôpital. La Ville souhaite initier la création d'un deuxième réseau sur le centre-ville afin de relier le collège de Jules Ferry, le site de Kerjégu, la médiathèque, l'école Brizeux et la future maison de l'habitat.

Handicap
Face à l'augmentation du coût du projet de reconstruction de l'IME porté par l'APAJH, la Ville étend le montant de sa garantie d'emprunt à hauteur de 5 033 000 €.

Opération de Revitalisation du Territoire
Afin d'intégrer le projet de territoire de la commune de Scaër, réajuster le programme d'actions sur Quimperlé et acter un nouveau programme relatif aux compétences de Quimperlé Communauté un avenant à la convention initiale doit être pris. La convention inclut désormais 26 actions destinées à l'attractivité du cœur de notre cité, en combinant des interventions sur l'habitat, le commerce, les services et le patrimoine.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2022

Tarifs
Comme chaque année, le Conseil municipal a adopté les nouveaux tarifs de la Ville. L'augmentation considérable du prix des énergies représente une hausse très importante des dépenses pour la Ville, qui se voit contrainte de revoir à la hausse certains de ses tarifs. Le taux d'inflation d'environ 6 % sur l'année provoque également une hausse des coûts pour la Ville. Les nouveaux tarifs prennent en compte cette hausse de 6 %, mais aussi les tarifs pratiqués par les autres communes environnantes. Malgré la hausse du coût des matières premières, les tarifs de la restauration scolaire restent inchangés. Une tarification sociale prenant en compte le quotient familial est mise en place pour que chaque enfant puisse bénéficier d'une alimentation de qualité.

Vélo
La Ville et Quimperlé Commuauté se sont dotées d'un schéma cyclable communal et d'un schéma directeur cyclable intercommunal avec l'objectif de développer la pratique du vélo sur notre territoire. La liaison cyclable Quimperlé - Moëlan-sur-Mer est identifiée dans ce schéma communautaire. La Ville sollicite ainsi Quimperlé Communauté pour le co-financement (5 538 € HT) de l'aménagement de la portion rue de Cornouaille-Baye, estimé à 22 150€ HT.

Cinéma
Les élu·e·s ont adopté deux conventions relatives au cinéma municipal : l'une avec l'association Chlorofilm, l'autre avec le collège Jules Ferry afin de continuer à proposer des séances scolaires aux collégiennes et collégiens.

Égalité
Le Badminton Club Kemperle bénéficiera d'une subvention de 600€ dans le cadre du Coup de pouce égalité 2022 pour son projet « Badgirl » favorisant la pratique sportive du public féminin. L'objectif est d'arriver à la parité au niveau du nombre de licencié·e·s. Ce dispositif vient soutenir les associations quimperloises porteuses de projet en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations. Il s'intègre dans le plan de la Ville pour l'égalité femmes-hommes.

Breton
Les enfants accueillis à la crèche municipale Les Tournesols bénéficient de séances de breton. Des temps d'éveil appréciés par les enfants et les professionnels. Le partenariat est renouvelé avec l'Office Public de la Langue Bretonne et l'association Mervent pour 2022-2023.

Logement
Les élu·e·s décident à l'unanimité de nommer la voie qui desservira le lotissement des coteaux de Kergoaler «Impasse Adrienne Bolland». Aviatrice et résistante française, elle est célèbre pour avoir été la 1ère femme à effectuer la traversée par avion de la cordillère des Andes.

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
> MERCREDI 25 JANVIER
> MERCREDI 22 MARS

EN SAVOIR PLUS
Retrouvez l'ensemble des délibérations sur notre site Internet : www.quimperle.bzh

Retrouvez les décisions importantes du Conseil municipal sur la page Facebook /VilleQuimperle et le compte Twitter @QuimperleVille.

SUIVEZ LE CONSEIL MUNICIPAL À DISTANCE

Les Conseils municipaux sont filmés et retransmis en direct puis en différé sur www.astydeme.fr/conseil-quimperle. Un bon moyen de donner plus de visibilité à la vie démocratique de la cité, tout en permettant à chacun de s'informer de l'avancée des grands projets de la Ville. Vous pouvez retrouver les vidéos des derniers conseils et l'ensemble des délibérations sur www.quimperle.bzh.

Pour tenir compte des délais de fabrication de ce magazine, ces tribunes ont été rédigées avant le 9 décembre 2022.

Quimperlé d'abord

BUDGET 2023 : DES DÉCISIONS DIFFICILES ET COURAGEUSES S'IMPOSENT À CHAQUE ÉLU

Aucun élu responsable ne peut ignorer la situation actuelle particulièrement difficile des collectivités territoriales que nous subissons cette année et qui se profile avec une aggravation évidente pour 2023.
Les préoccupations exprimées par le maire dans la presse et dans les réunions de quartier sont légitimes. Je les partage, notamment celles relatives à la facture énergétique explosive et à la volonté de préserver les services publics essentiels à la vie de notre population locale.
Cette situation exceptionnelle oblige les élus, tous les élus, y compris ceux de l'opposition, à appréhender le budget 2023 de manière différente.
Je souhaite une approche coopérative de toutes les sensibilités de ce Conseil afin que le débat budgétaire reflète au mieux les aspirations légitimes des uns et des autres.
Ainsi, dans le cadre de la préparation du budget 2023, le Maire a accédé à ma demande. Une réunion spécifique aux différents scénarios possibles touchant les investissements et traitant de la pression fiscale pour 2023 est programmée début janvier.
Face à la facture énergétique explosive, le budget de Quimperlé n'échappera pas à la rigueur.
La taxe foncière va subir une augmentation importante. Elle reste la seule ressource municipale dont nous assumons la responsabilité.
Ce qu'il faut déplorer, c'est la suppression de la taxe d'habitation par le Gouvernement, car désormais, la pression fiscale va peser uniquement sur les seuls propriétaires. Nous aboutissons ainsi à une politique fiscale qui impactera de plein fouet les classes moyennes.
Il faut aussi préciser que l'ensemble des taxes de Quimperlé Communauté va subir également une augmentation pour des raisons identiques : taxe foncière, eau, assainissement, taxe ordures ménagères…
Il faut bien l'admettre. Nous allons connaître, chacun de nous, mais aussi au niveau des collectivités territoriales, une année difficile. Les décisions que nous serons inévitablement appelés à prendre, souvent impopulaires, nous obligent à une approche responsable. Pour ma part, j'y suis déterminé. Néanmoins, pour cette nouvelle année, mon équipe et moi-même tenons à vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Santé, bonheur… Espérons un monde meilleur.

ALAIN KERHERVÉ ET SON ÉQUIPE

Uni·e·s pour Quimperlé

FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE : ACCROÎTRE NOTRE RÉSILIENCE

Aujourd'hui nous savons que le réchauffement climatique est une réalité, les phénomènes climatiques inhabituels se multiplient et touchent toutes les parties du monde, incendies dévastateurs, inondations, sècheresses, cyclones tropicaux…
La crise énergétique engendrée par le conflit en Ukraine et l'indisponibilité de notre parc nucléaire nous démontre que l'économie mondiale repose sur des équilibres fragiles, que l'ère de l'énergie fossile et quasi gratuite est derrière nous.
L'équipe municipale s'est engagée dans une action volontaire en faveur de la transition énergétique dès 2020. Les orientations esquissées au mandant précédent ont été amplifiées, elles commencent à porter leurs fruits et à se concrétiser.
L'explosion du prix des énergies annoncée pour l'année prochaine nous incite et nous encourage à agir plus vite et plus fort en faveur de la transition suivant trois directions : efficacité, sobriété, diversification de nos ressources et énergies renouvelables.
Ainsi nous avons accéléré notre effort de réduction des consommations d'énergie de la ville avec un objectif de moins 25 % par rapport à 2021 ce qui est sans précédent.
Efficacité et sobriété : nos éclairages publics ont été réduits au strict nécessaire. La gestion technique centralisée de nos chaufferies gaz, opérationnelle depuis le début de la saison de chauffe nous permet de supprimer toutes les consommations de chauffage inutiles et de maîtriser les températures dans nos bâtiments. Nous poursuivons nos investissements réguliers en matière d'isolation de nos bâtiments : Maisons des associations, Maisons des syndicats, Maisons des solidarités pour ce qui est derrière nous, Espace Benoite-Groult, ateliers municipaux, mairie pour l'année à venir.
Diversification et énergies renouvelables : la première installation solaire photovoltaïque sera développée sur l'Espace Benoite-Groult en janvier 2023, La maîtrise d'œuvre du premier réseau de chaleur bois (futur Hôpital) sera connue au premier trimestre 2023.
L'ensemble de ces actions nous permet d'accroitre notre résilience et l'exemplarité de la commune face à cette crise.

« UNI·E·S POUR QUIMPERLÉ »
AVEC MICHAËL QUERNEZ – MAJORITÉ MUNICIPALE

Quimperlé, décidons ensemble

UN HOMME AVERTI EN VAUT 2, MAIS UN HOMME PRÉPARÉ EN VAUT 4 !

Le groupe municipal « QDE » a le plaisir de vous offrir ces quelques citations, pleines de bon sens ; les auteurs sont listés en bas de page, mais « qui-a-dit ? quoi ? » ; à vous de les relier.

A) « Les institutions bancaires sont plus dangereuses pour nos libertés que des armées entières prêtes au combat. Si le Peuple [...] permet un jour que des banques privées contrôlent sa monnaie, les banques et toutes les institutions qui fleuriront autour des banques, priveront les gens de toute possession. »

B) « Les responsables des guerres ne sont pas ceux qui les déclenchent, mais ceux qui les ont rendues inévitables. »

C) « La France ne le sait pas, mais nous sommes en guerre avec l'Amérique. Oui, une guerre permanente, une guerre vitale, une guerre économique, une guerre sans mort apparemment. Oui, ils sont très durs les Américains, ils sont voraces, ils veulent un pouvoir sans partage sur le monde. C'est une guerre inconnue, une guerre permanente, sans mort apparemment et pourtant une guerre à mort. »

D) « C'est toujours sur une démission collective que les tyrans fondent leur puissance. »

E) « La liberté d'expression est importante, non pas parce qu'il est agréable de pouvoir dire ce que l'on veut, mais parce que la libre circulation des idées et des informations permet de contrôler les puissants. Elle donne aux gens la possibilité de demander des comptes aux puissants. C'est exactement pourquoi les puissants travaillent à l'éliminer. »

F) « Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques. »

G) « Le principal fléau de l'humanité ce n'est pas l'ignorance mais le refus de savoir. »

H) « Ce n'est pas vraiment de ma faute si certains ont faim, mais ça le deviendrait si on n'y changeait rien. »

Les auteurs cités : François Mitterrand ; Simone De Beauvoir ; Jean Jaurès ; Maurice Druon ; Coluche ; Montesquieu ; Thomas Jefferson ; Charles Sannat ; Caitlin Johnstone.

Que 2023 soit une « bonne année » pour chacune et chacun ! N'oublions pas que notre Bonheur collectif exige, chaque jour, notre attention personnelle au bien-être de l'Autre.

ERIC SAINTILAN, SONIA OLLIVIER, MICHEL TOBIE
ET LEUR ÉQUIPE

Faire mieux ensemble

VILLE ATTRACTIVE ?

Après deux années de fêtes de fin d'année confinées, l'espoir de voir notre belle citée étinceler était attendu ; ce fut un rendez-vous manqué et remarqué. Une décision argumentée par une communication peu convaincante, des chiffres fantaisistes (2 000 euros d'électricité pour Quimperlé et 650 pour Lorient) et des arbres « morts » commandés et décorés en urgence. Il y avait d'autres possibilités, une réduction des illuminations, un beau marché de Noël pour valoriser nos commerces, un week-end Téléthon festif, convivial et rassembleur, mais non, Quimperlé a choisi l'austérité par la faute de la guerre, du gouvernement, en deux mots, à cause des autres...

L'attractivité, heureusement se fonde sur d'autres critères, la charge fiscale par exemple, pas de chance, nous avons la plus élevée du territoire et une promesse d'augmentation pour 2023 martelée à chaque réunion de quartier, à cause des autres bien sûr...

L'attractivité se mesure aussi à la valeur du foncier bâti mais quand la mairie vend une maison de 100 m^2 en centre-ville et bordure de rivière pour 18 000 euros, ce n'est pas forcément un bon signe, même s'il y avait des travaux à prévoir... Les prochaines ventes seront scrutées avec attention, il y a certainement de belles opportunités à saisir, pour les bricoleurs...

Puisque nous parlons de travaux, de ce côté les Quimperlois sont particulièrement gâtés et ceci pour de très longs mois (années ?)... Évitons de parler d'attractivité aux commerçants de la basse ville depuis la transformation de la place Hervo en un chantier hideux et envahissant et le déplacement du marché dominical en attendant le chantier des halles puis celui des pavés de la rue Brémond d'Ars. La haute ville n'est pas en reste, celui du conservatoire est attendu avec une certaine anxiété.

L'attractivité passe aussi par la nécessité d'adapter l'offre de logement à l'ensemble des revenus. Inutile de préciser que ce n'est pas le point fort de notre ville, qui, par volonté politique, privilégie ouvertement les logements sociaux avec le risque de nuire à la mixité urbaine.

Restons toutefois optimistes et positivons pour que 2023 soit une année « attractive ».

SERGE NILLY, BRUNO GOENVIC
ET LEUR ÉQUIPE

Janvier 2023

Édition
#8

égalité FEMMES HOMMES Quimperlé

Rendez-vous

Sous les Paupières des Femmes

Dindan kroc'henn an daoulagad
eus ar merc'hed

3 → 12 mars 2023

www.quimperle.bzh

SPECTACLE – CONFÉRENCE
CINÉMA – EXPOSITIONS – RENCONTRES

avec le soutien de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture du Finistère

QUIMPERLÉ
KEMPERLE

Photos/Images : © Unsplash - S. Hosseini